

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Date de révision 12.11.2019

Version 2.1

## SECTION 1. Identification de la substance/ du mélange et de la société/ l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

Code produit	EX0996
Nom du produit	Extran® 300 Détergent Sans Phosphate
Numéro d'Enregistrement REACH	Ce produit est un mélange. Numéro d'Enregistrement REACH voir paragraphe 3.

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Réactif pour analyses Pour de plus amples informations sur les utilisations, veuillez consulter le site Merck Chemicals ( <a href="http://www.merckgroup.com">www.merckgroup.com</a> ).
--------------------------	--

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société	Merck KGaA * 64271 Darmstadt * Allemagne * Tél. +49 6151 72-2440
Service responsable	LS-QHC * e-mail: <a href="mailto:prodsafe@merckgroup.com">prodsafe@merckgroup.com</a>

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence **I.N.R.S.: 01 45 42 59 59**

## SECTION 2. Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux, Catégorie 1, H290  
Corrosion cutanée, Catégorie 1B, H314  
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, Catégorie 3, Système respiratoire, H335  
Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit  
Nom du produit

EX0996  
Extran® 300 Détergent Sans Phosphate

## 2.2 Éléments d'étiquetage

### Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

*Pictogrammes de danger*



*Mention d'avertissement*

Danger

*Mentions de danger*

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

*Conseils de prudence*

Prévention

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention

P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P308 + P310 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

### Étiquetage réduit (≤125 ml)

*Pictogrammes de danger*



*Mention d'avertissement*

Danger

*Mentions de danger*

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

*Conseils de prudence*

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P308 + P310 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Contient: Ethanolamine

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit EX0996  
Nom du produit Extran® 300 Détergent Sans Phosphate

---

## 2.3 Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

---

## SECTION 3. Composition/ informations sur les composants

Nature chimique Solution aqueuse de composés inorganiques et organiques.

### 3.1 Substance

Non applicable

### 3.2 Mélange

#### Composants dangereux (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

*Nom Chimique (Concentration)*

No.-CAS	Numéro d'enregistrement	Classification
---------	-------------------------	----------------

Ethanolamine ( $\geq 10\%$  -  $< 20\%$ )

*La substance ne satisfait pas aux critères PBT ou vPvB conformément à la réglementation (CE) N° 1907/2006, Annexe XIII.*

141-43-5	01-2119486455-28-XXXX	Toxicité aiguë, Catégorie 4, H302 Toxicité aiguë, Catégorie 4, H332 Toxicité aiguë, Catégorie 4, H312 Corrosion cutanée, Catégorie 1B, H314 Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, Catégorie 3, H335 Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique, Catégorie 3, H412
----------	-----------------------	--

Acide éthylènedinitrilotétraacétique, sel disodique ( $\geq 1\%$  -  $< 10\%$ )

*La substance ne satisfait pas aux critères PBT ou vPvB conformément à la réglementation (CE) N° 1907/2006, Annexe XIII.*

139-33-3	01-2119486775-20-XXXX	Toxicité aiguë, Catégorie 4, H332 Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée, Catégorie 2, H373
----------	-----------------------	---

sodium hydroxyde ( $\geq 1\%$  -  $< 2\%$ )

*PBT/vPvB: Non applicable pour les substances inorganiques*

1310-73-2	01-2119457892-27-XXXX	Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux, Catégorie 1, H290 Corrosion cutanée, Catégorie 1A, H314
-----------	-----------------------	--

Polyéthylèneglycoldodécylether avec  $>5-20$  mol éthylène oxyde ( $\geq 0,25\%$  -  $< 1\%$ )

9002-92-0	*)	Lésions oculaires graves, Catégorie 1, H318 Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique, Catégorie 1, H400
-----------	----	--

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit EX0996  
Nom du produit Extran® 300 Détergent Sans Phosphate

---

\*) Aucun numéro d'enregistrement disponible pour cette substance car la substance ou son utilisation sont dispensées d'enregistrement selon l'article 2 de la réglementation REACH (EC) N° 1907/2006, le tonnage annuel ne nécessite aucun enregistrement ou l'enregistrement est prévu pour un délai ultérieur.

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

---

### SECTION 4. Premiers secours

#### 4.1 Description des premiers secours

##### *Conseils généraux*

Le secouriste doit se protéger.

En cas d'inhalation: faire respirer de l'air frais. Consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau: Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/ se doucher. Appeler immédiatement un médecin.

En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment à l'eau. Consulter immédiatement un ophtalmologiste. Enlever les lentilles de contact.

En cas d'ingestion: Faire boire de l'eau (maximal 2 verres), éviter le vomissement (danger de perforation). Appeler immédiatement un médecin. Éviter les tentatives de neutralisation.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Danger de perte de la vue !

Irritation et corrosion, Toux, Insuffisance respiratoire

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'information disponible.

---

### SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Moyens d'extinction

##### *Moyens d'extinction appropriés*

Eau, Mousse, Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), Poudre sèche

##### *Moyens d'extinction inappropriés*

Aucune limitation concernant les agents d'extinction pour cette substance/ce mélange.

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Mélange contenant des composants combustibles

En cas de fort échauffement, possibilité de formation de mélanges explosibles avec l'air.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit EX0996  
Nom du produit Extran® 300 Détergent Sans Phosphate

---

En cas d'incendie, risque de formation de gases de combustion ou de vapeurs dangereuses.

En cas d'incendie, il peut se produire un dégagement de (d') :  
azote oxydes

## 5.3 Conseils aux pompiers

*Équipements de protection particuliers des pompiers*

Présence dans la zone de danger uniquement avec un appareil respiratoire autonome. Pour éviter le contact avec la peau respecter une distance de sécurité et porter des vêtements de protection appropriés.

*Information supplémentaire*

Porter les récipients hors de la zone de danger, refroidir à l'eau. Rabattre les gaz/les vapeurs/le brouillard à l'aide d'eau pulvérisée. Empêcher les eaux d'extinction du feu de contaminer les eaux de surface ou le réseau d'alimentation souterrain.

---

## SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Conseil pour les non-secouristes: Ne pas respirer les vapeurs, aérosols. Éviter le contact avec la substance. Assurer une ventilation adéquate. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Evacuer la zone dangereuse, respecter les procédures d'urgence, consulter un spécialiste.

Conseil pour les secouristes:

Équipement de protection, voir section 8.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recouvrir les drains. Collecter, lier et pomper les produits répandus. Respecter les éventuelles restrictions concernant les matériaux (voir sections 7 et 10). Ramasser avec un matériau absorbant et neutralisant pour liquides, par exemple le Chemizorb® OH<sup>-</sup> (Art.Nr. 101596). Evacuer pour l'élimination. Nettoyer la zone contaminée.

### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Indications concernant le traitement des déchets, voir section 13.

---

## SECTION 7. Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

*Conseils pour une manipulation sans danger*

Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.

*Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion*

Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit EX0996  
Nom du produit Extran® 300 Détergent Sans Phosphate

---

## Mesures d'hygiène

Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Protection préventive de la peau. Se laver les mains et le visage après le travail.

## 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

*Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs*

Pas de récipients en métal.

*Conditions de stockage*

Bien fermé.

Température de stockage recommandée voir sur l'étiquette du produit.

## 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune utilisation spécifique prévue à l'exception de celles mentionnées à la section 1.2.

---

## SECTION 8. Contrôles de l'exposition/ protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

##### Composants

Base	Valeur	Valeurs limites seuil	Remarques
<i>Ethanolamine (141-43-5)</i>			
EU ELV	Moyenne pondérée dans le temps (TWA) : Limite d'exposition de courte durée (STEL) :	1 ppm 2,5 mg/m <sup>3</sup> 3 ppm 7,6 mg/m <sup>3</sup>	
	Désignation de peau		Peut être absorbé par la peau.
INRS (FR)	Désignation de peau		Peut être absorbé par la peau.
	Valeur Limite Court Terme	3 ppm 7,6 mg/m <sup>3</sup>	Valeurs Limites Réglementaires Contraignantes (VRC)
	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition	1 ppm 2,5 mg/m <sup>3</sup>	Valeurs Limites Réglementaires Contraignantes (VRC)
<i>sodium hydroxyde (1310-73-2)</i>			
INRS (FR)	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition	2 mg/m <sup>3</sup>	Limite Indicative

#### Dose dérivée sans effet (DNEL)

##### *Ethanolamine (141-43-5)*

DNEL travailleurs, long terme	Effets systémiques	dermal(e)	1 mg/kg Poids du corps
DNEL travailleurs, long terme	Effets locaux	par inhalation	3,3 mg/m <sup>3</sup>
DNEL consommateur, long terme	Effets systémiques	dermal(e)	0,24 mg/kg Poids du corps
DNEL consommateur, long terme	Effets locaux et systémiques	par inhalation	2 mg/m <sup>3</sup>

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit EX0996  
Nom du produit Extran® 300 Détergent Sans Phosphate

---

DNEL consommateur, long terme	Effets systémiques	oral	3,75 mg/kg Poids du corps
<i>Acide éthylènedinitrilotétraacétique, sel disodique (139-33-3)</i>			
DNEL travailleurs, court terme	Effets locaux	par inhalation	3 mg/m <sup>3</sup>
DNEL travailleurs, long terme	Effets locaux	par inhalation	1,5 mg/m <sup>3</sup>
DNEL consommateur, court terme	Effets locaux	par inhalation	1,2 mg/m <sup>3</sup>
DNEL consommateur, long terme	Effets locaux	par inhalation	0,6 mg/m <sup>3</sup>
DNEL consommateur, long terme	Effets systémiques	oral	25 mg/kg Poids du corps
<i>sodium hydroxyde (1310-73-2)</i>			
DNEL travailleurs, long terme	Effets locaux	par inhalation	1 mg/m <sup>3</sup>
DNEL consommateur, long terme	Effets locaux	par inhalation	1 mg/m <sup>3</sup>

## Procédures recommandées de contrôle

Les méthodes de mesure de l'atmosphère sur le poste de travail doivent satisfaire aux exigences des normes DIN EN 482 et DIN EN 689.

## Concentration prédite sans effet (PNEC)

### *Ethanolamine (141-43-5)*

PNEC Eau douce	0,085 mg/l
PNEC Eau de mer	0,0085 mg/l
PNEC Dégagement intermittent d'eau	0,025 mg/l
PNEC Station d'épuration des eaux usées	100 mg/l
PNEC Sédiment	0,425 mg/kg
PNEC Sédiment marin	0,0425 mg/kg
PNEC Sol	0,035 mg/kg

### *Acide éthylènedinitrilotétraacétique, sel disodique (139-33-3)*

PNEC Eau douce	2,2 mg/l
PNEC Eau de mer	0,22 mg/l
PNEC Dégagement intermittent d'eau	1,2 mg/l
PNEC Station d'épuration des eaux usées	43 mg/l
PNEC Sol	0,72 mg/kg

### *sodium hydroxyde (1310-73-2)*

PNEC donnée non disponible

## 8.2 Contrôles de l'exposition

### Mesures d'ordre technique

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit EX0996  
Nom du produit Extran® 300 Détergent Sans Phosphate

---

Privilégier les mesures techniques et les opérations appropriées par rapport à l'utilisation d'un équipement de protection personnelle.  
Voir section 7.1.

## Mesures de protection individuelle

Choisir les moyens de protection individuelle en raison de la concentration et de la quantité des substances dangereuses et du lieu de travail. S'informer auprès du fournisseur sur la résistance chimique des moyens de protection.

### Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité à protection intégrale

### Protection des mains

contact total:

Matière des gants: latex de caoutchouc  
Épaisseur du gant: 0,6 mm  
Délai de rupture: 480 min

contact par éclaboussures:

Matière des gants: Caoutchouc nitrile  
Épaisseur du gant: 0,11 mm  
Délai de rupture: 10 min

Les gants de protection utilisés doivent répondre aux spécifications de la directive CE 89/686/CEE et de la norme correspondante EN374, par exemple KCL 706 Lapren® (contact total), KCL 741 Dermatril® L (contact par éclaboussures). Les temps de rupture mentionnés ont été obtenus par la société KCL lors de mesures en laboratoire selon la norme EN 374 sur des échantillons de matériaux pour les types de gants conseillés.

Cette recommandation concerne uniquement le produit repris dans la fiche de données de sécurité que nous fournissons et uniquement pour l'utilisation indiquée. En cas de solution ou de mélange avec d'autres substances et/ou de conditions différentes de celles de la norme EN 374, contactez le fournisseur de gants agréé CE, (par exemple : KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Internet : [www.kcl.de](http://www.kcl.de)).

### Autres équipement de protection

Tenue de protection antistatique ignifuge.

### Protection respiratoire

nécessaire en cas d'apparition de vapeurs/aérosols.

Type de Filtre recommandé: Filtre ABEK

L'entrepreneur doit s'assurer que la maintenance, le nettoyage et le contrôle des dispositifs de protection respiratoire sont exécutés conformément aux instructions du fabricant. Ces mesures doivent être correctement documentées.

## Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

---

## SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme liquide



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit EX0996  
Nom du produit Extran® 300 Détergent Sans Phosphate

---

Couleur	blanc cassé
Odeur	inodore
Seuil olfactif	Pas d'information disponible.
pH	11,5 (non dilué)
Point de fusion	Pas d'information disponible.
Point d'ébullition	Pas d'information disponible.
Point d'éclair	Pas d'information disponible.
Taux d'évaporation	Pas d'information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Pas d'information disponible.
Limite d'explosivité, inférieure	Pas d'information disponible.
Limite d'explosivité, supérieure	Pas d'information disponible.
Pression de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité de vapeur relative	Pas d'information disponible.
Densité	1,06 gcm <sup>3</sup> à 20 °C
Densité relative	Pas d'information disponible.
Hydrosolubilité	Pas d'information disponible.
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Pas d'information disponible.
Température d'auto-inflammabilité	Pas d'information disponible.
Température de décomposition	Pas d'information disponible.
Viscosité, dynamique	Pas d'information disponible.
Propriétés explosives	Non classé parmi les explosifs.
Propriétés comburantes	non

## 9.2 Autres données

Corrosion Peut être corrosif pour les métaux.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit EX0996  
Nom du produit Extran® 300 Détergent Sans Phosphate

---

## SECTION 10. Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

En cas de fort échauffement, possibilité de formation de mélanges explosibles avec l'air.

### 10.2 Stabilité chimique

La production est chimiquement stable dans conditions ambiantes standard (température ambiante).

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions violentes avec :

Les partenaires réactionnels connus de l'eau.

Métaux, Métaux légers, Ammoniaque

Réactions exothermiques avec :

Acides

### 10.4 Conditions à éviter

Fort réchauffement

### 10.5 Matières incompatibles

Métaux

Métaux légers

Dégage de l'hydrogène en présence de métaux.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

en cas d'incendie: voir paragraphe 5.

---

## SECTION 11. Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Mélange

*Toxicité aiguë par voie orale*

Estimation de la toxicité aiguë: > 2.000 mg/kg

Méthode de calcul

Symptômes: En cas d'ingestion, brûlures graves de la bouche et de la gorge, ainsi que danger de perforation de l'oesophage et de l'estomac.

*Toxicité aiguë par inhalation*

Estimation de la toxicité aiguë: > 20 mg/l; 4 h ; vapeur

Méthode de calcul

Symptômes: irritations des muqueuses, Toux, Insuffisance respiratoire, Conséquences possibles: , lésion des voies respiratoires

*Toxicité aiguë par voie cutanée*

Estimation de la toxicité aiguë : > 2.000 mg/kg

Méthode de calcul

---

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit EX0996  
Nom du produit Extran® 300 Détergent Sans Phosphate

---

## *Irritation de la peau*

Mélange provoque des brûlures.

## *Irritation des yeux*

Mélange provoque des lésions oculaires graves. Danger de perte de la vue !

## *Sensibilisation*

Ces informations ne sont pas disponibles.

## *Mutagénicité sur les cellules germinales*

Ces informations ne sont pas disponibles.

## *Cancérogénicité*

Ces informations ne sont pas disponibles.

## *Toxicité pour la reproduction*

Ces informations ne sont pas disponibles.

## *Tératogénicité*

Ces informations ne sont pas disponibles.

## *Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique*

Mélange peut irriter les voies respiratoires.

Organes cibles: Système respiratoire

## *Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée*

Ces informations ne sont pas disponibles.

## *Danger par aspiration*

Ces informations ne sont pas disponibles.

### **11.2 Information supplémentaire**

D'autres propriétés dangereuses ne peuvent pas être exclues.

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

### **Composants**

#### *Ethanolamine*

##### *Toxicité aiguë par voie orale*

DL50 Rat: env. 1.515 mg/kg

OCDE ligne directrice 401

##### *Toxicité aiguë par inhalation*

Estimation de la toxicité aiguë: 11,1 mg/l; vapeur

Avis d'expert

##### *Toxicité aiguë par voie cutanée*

DL50 Lapin: 2.692,5 mg/kg

OCDE ligne directrice 402

##### *Irritation de la peau*

Lapin

Résultat: Corrosif

OCDE ligne directrice 404

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit EX0996  
Nom du produit Extran® 300 Détergent Sans Phosphate

---

### *Irritation des yeux*

Lapin  
Résultat: Corrosif  
OCDE ligne directrice 405

### *Sensibilisation*

Test de Maximalisation Cochon d'Inde  
Résultat: négatif

(ECHA)

### *Mutagenicité sur les cellules germinales*

*Génotoxicité in vivo*  
Test du micronucleus in vivo  
Souris  
mâle et femelle  
Oral(e)  
Résultat: négatif  
Méthode: OCDE Ligne directrice 474

### *Génotoxicité in vitro*

Test de Ames  
Escherichia coli/Salmonella typhimurium  
Résultat: négatif  
Méthode: OCDE Ligne directrice 471

Action mutagène bactérienne (test de cellules de mammifères): test d'aberration chromosomique.

Hépatocytes de rat  
Résultat: négatif  
Méthode: OCDE Ligne directrice 473

Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères

Mouse lymphoma test  
Résultat: négatif  
Méthode: OCDE Ligne directrice 476

## *Acide éthylènedinitrilotétraacétique, sel disodique*

### *Toxicité aiguë par voie orale*

DL50 Rat: 2.800 mg/kg  
OCDE ligne directrice 401

### *Toxicité aiguë par inhalation*

Estimation de la toxicité aiguë: 1,6 mg/l; poussières/brouillard  
Avis d'expert

### *Irritation de la peau*

Lapin  
Résultat: pas d'irritation.  
OCDE ligne directrice 404

### *Irritation des yeux*

Lapin  
Résultat: Pas d'irritation des yeux

(ECHA)

### *Toxicité à dose répétée*

Rat  
mâle  
Inhalation  
aérosol  
5 jr

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit EX0996  
Nom du produit Extran® 300 Détergent Sans Phosphate

---

quotidien  
LOAEL: 0,03 mg/l  
OCDE ligne directrice 412  
Poumons

Rat  
mâle et femelle  
Inhalation  
poussières/brouillard  
90 jr  
quotidien  
NOAEL: 0,003 mg/l  
OCDE Ligne directrice 413  
larynx

Rat  
mâle  
Oral(e)  
13 sem.  
quotidien  
NOAEL: >= 500 mg/kg

(ECHA)

*Mutagenicité sur les cellules germinales*  
*Génotoxicité in vitro*  
Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères  
Mouse lymphoma test  
Résultat: négatif  
Méthode: OCDE Ligne directrice 476

## *sodium hydroxyde*

*Irritation de la peau*  
Lapin  
Résultat: Provoque des brûlures.

(Fiche de données de sécurité extér.)

*Irritation des yeux*  
Lapin  
Résultat: Effets irréversibles sur les yeux

(ECHA)

*Sensibilisation*  
Test de patches: homme  
Résultat: négatif

(ECHA)

*Mutagenicité sur les cellules germinales*  
*Génotoxicité in vitro*  
Action mutagène bactérienne (test de cellules de mammifères): test micronucléus.  
Résultat: négatif

(bibliographie)

Test de Ames  
Résultat: négatif

(IUCLID)

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit EX0996  
Nom du produit Extran® 300 Détergent Sans Phosphate

---

## *Polyéthylèneglycoldodécylether avec >5-20 mol éthylène oxyde*

*Toxicité aiguë par voie orale*

DL50 Rat: 2.880 mg/kg  
OCDE ligne directrice 401

*Toxicité aiguë par voie cutanée*

DL50 Rat: > 2.000 mg/kg  
(Fiche de données de sécurité extér.)

*Irritation de la peau*

Lapin  
Résultat: irritation légère  
OCDE ligne directrice 404

*Irritation des yeux*

Lapin  
Résultat: Irritation des yeux  
OCDE ligne directrice 405

*Mutagénicité sur les cellules germinales*

*Génotoxicité in vivo*

Action mutagène bactérienne (test de cellules de mammifères): test d'aberration chromosomique.  
Résultat: négatif

(National Toxicology Program)

Action mutagène bactérienne (test de cellules de mammifères): test micronucléus.  
Résultat: négatif

(National Toxicology Program)

*Génotoxicité in vitro*

Test de Ames  
Résultat: négatif

(National Toxicology Program)

---

## **SECTION 12. Informations écologiques**

### **Mélange**

#### **12.1 Toxicité**

Pas d'information disponible.

#### **12.2 Persistance et dégradabilité**

Pas d'information disponible.

#### **12.3 Potentiel de bioaccumulation**

Pas d'information disponible.

#### **12.4 Mobilité dans le sol**

Pas d'information disponible.

#### **12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

La/les substance(s) contenue(s) dans le mélange ne satisfont pas aux critères PBT ou vPvB conformément à la réglementation (CE) N° 1907/2006, an nexé XIII, ou aucune évaluation PBT/vPvB n'a été effectuée.

#### **12.6 Autres effets néfastes**

Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit EX0996  
Nom du produit Extran® 300 Détergent Sans Phosphate

---

### Composants

#### *Ethanolamine*

##### *Toxicité pour les poissons*

Essai en semi-statique CL50 *Cyprinus carpio* (Carpe): 349 mg/l; 96 h

Contrôle analytique: oui

Directive 67/548/CEE, Annexe V, C.1.

##### *Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques*

Essai en statique CE50 *Daphnia magna* (Grande daphnie ): 65 mg/l; 48 h

Contrôle analytique: oui

Directive 67/548/CEE, Annexe V, C.2.

##### *Toxicité pour les algues*

Essai en statique CE50r *Pseudokirchneriella subcapitata* (algues vertes): 2,8 mg/l; 72 h

Contrôle analytique: oui

OCDE Ligne directrice 201

Essai en statique NOEC *Pseudokirchneriella subcapitata* (algues vertes): 1 mg/l; 72 h

Contrôle analytique: oui

OCDE Ligne directrice 201

##### *Toxicité pour les bactéries*

CE50 boue activée: > 1.000 mg/l; 3 h

OCDE Ligne directrice 209

##### *Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique)*

Essai en dynamique NOEC *Oryzias latipes* (Killifish rouge-orange): 1,24 mg/l; 41 jr

Contrôle analytique: oui

OCDE Ligne directrice 210

##### *Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)*

Essai en semi-statique NOEC *Daphnia magna* (Grande daphnie ): 0,85 mg/l; 21 jr

Contrôle analytique: oui

OCDE Ligne directrice 202

##### *Biodégradabilité*

> 90 %; 21 jr; aérobique

OCDE Ligne directrice 301A

Facilement biodégradable.

##### *Coefficient de partage: n-octanol/eau*

log Pow: -2,3 (25 °C)

OCDE ligne directrice 107

Bioaccumulation n'est pas à prévoir.

La substance ne satisfait pas aux critères PBT ou vPvB conformément à la réglementation (CE) N° 1907/2006, Annexe XIII.

#### *Acide éthylènedinitrilotétraacétique, sel disodique*

##### *Toxicité pour les poissons*

Essai en statique CL100 *Oncorhynchus mykiss* (Truite arc-en-ciel): 860 mg/l; 24 h

(ECHA)

##### *Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques*

Essai en statique CE50 *Daphnia magna* (Grande daphnie ): 140 mg/l; 48 h

DIN 38412

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit EX0996  
Nom du produit Extran® 300 Détergent Sans Phosphate

---

### *Toxicité pour les bactéries*

Essai en statique CE50 boue activée: > 500 mg/l; 0,5 h  
OCDE Ligne directrice 209

### *Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)*

Essai en semi-statique NOEC Daphnia magna (Grande daphnie ): 25 mg/l; 21 jr

(ECHA)

### *Coefficient de partage: n-octanol/eau*

log Pow: -4,3 (25 °C)  
(expérimental)

La substance ne satisfait pas aux critères PBT ou vPvB conformément à la réglementation (CE) N° 1907/2006, Annexe XIII.

## **sodium hydroxyde**

### *Toxicité pour les poissons*

CL50 Gambusia affinis (Guppy sauvage): 125 mg/l; 96 h  
(Fiche de données de sécurité extér.)

### *Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques*

CE50 Ceriodaphnia (puce d'eau): 40,4 mg/l; 48 h  
(ECHA)

### *Toxicité pour les bactéries*

CE50 Photobacterium phosphoreum (Bactéries luminescentes): 22 mg/l; 15 min  
(Fiche de données de sécurité extér.)

### *Biodégradabilité*

Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne s'appliquent pas aux substances inorganiques.

PBT/vPvB: Non applicable pour les substances inorganiques

## **Polyéthylèneglycoldodécylether avec >5-20 mol éthylène oxyde**

### *Toxicité pour les poissons*

CL50 Danio rerio (poisson zèbre): 0,1 - 1 mg/l; 96 h  
(Fiche de données de sécurité extér.)

### *Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques*

CE50 Daphnia magna (Grande daphnie ): 0,1 - 1 mg/l; 48 h  
(Fiche de données de sécurité extér.)

### *Toxicité pour les algues*

IC50 Desmodesmus subspicatus (algues vertes): < 1 mg/l; 72 h  
(Fiche de données de sécurité extér.)

### *Toxicité pour les bactéries*

BRINGMANN-KÜHN-TEST EC10 Pseudomonas putida ( Bacille Pseudomonas putida): 3,2 mg/l; 16 h

### *Biodégradabilité*

> 70 %; 28 jr  
OCDE Ligne directrice 301A  
Facilement biodégradable.



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit EX0996  
Nom du produit Extran® 300 Détergent Sans Phosphate

---

## SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

*Méthodes de traitement des déchets*

Avis sur la directive des déchets 2008/98 / CE.

Cf. [www.retrologistik.com](http://www.retrologistik.com) pour toutes les informations concernant les processus de retour des produits chimiques et des conteneurs ou nous contacter en cas de questions supplémentaires.

Les déchets doivent être éliminés conformément aux réglementations locales et nationales en vigueur. Laisser les produits chimiques dans les conteneurs d'origine. Pas de mélange avec d'autres déchets. Traiter les conteneurs non nettoyés comme le produit lui-même.

---

## SECTION 14. Informations relatives au transport

### Transport par route (ADR/RID)

<b>14.1 Numéro ONU</b>	UN 1719
<b>14.2 Nom d'expédition des Nations unies</b>	Liquide alcalin caustique, n.s.a. (SODIUM HYDROXIDE, ETHANOLAMINE)
<b>14.3 Classe</b>	8
<b>14.4 Groupe d'emballage</b>	III
<b>14.5 Dangereux pour l'environnement</b>	--
<b>14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b>	oui
Code de restriction en tunnels	E

### Transport par voies d'eau intérieures (ADN)

Non pertinent

### Transport aérien (IATA)

<b>14.1 Numéro ONU</b>	UN 1719
<b>14.2 Nom d'expédition des Nations unies</b>	CAUSTIC ALKALI LIQUID, N.O.S. (SODIUM HYDROXIDE, ETHANOLAMINE)
<b>14.3 Classe</b>	8
<b>14.4 Groupe d'emballage</b>	III
<b>14.5 Dangereux pour l'environnement</b>	--
<b>14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b>	non

### Transport maritime (IMDG)

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit EX0996  
Nom du produit Extran® 300 Détergent Sans Phosphate

---

<b>14.1 Numéro ONU</b>	UN 1719
<b>14.2 Nom d'expédition des Nations unies</b>	CAUSTIC ALKALI LIQUID, N.O.S. (SODIUM HYDROXIDE, ETHANOLAMINE)
<b>14.3 Classe</b>	8
<b>14.4 Groupe d'emballage</b>	III
<b>14.5 Dangereux pour l'environnement</b>	--
<b>14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b>	oui
No EMS	F-A S-B
<b>14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC</b>	
Non pertinent	

---

## SECTION 15. Informations relatives à la réglementation

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Réglementations UE

Réglementation relative aux dangers liés aux accidents majeurs (Réglementation relative aux Installations Classées) SEVESO III  
Non applicable

Restrictions professionnelles Suivre la directive 94/33/CE au sujet de la protection de la jeunesse au travail.

Règlement 1005/2009/CE relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone non réglementé

Réglementation (CE) N 850/2004 du Parlement européen et du Conseil européen du 29 avril 2004 sur les polluants organiques persistants et modifiant la directive 79/117/CEE non réglementé

Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes au-delà des limites de concentration réglementaires respectives ( $\geq 0,1$  % (w/w)), réglementation (EC) N° 1907/2006 (REACH), article 57).

#### Législation nationale

Classe de stockage 8A

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit EX0996  
Nom du produit Extran® 300 Détergent Sans Phosphate

---

## 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique selon la réglementation EU REA CH N° 1907/2006 n'est réalisée pour ce produit.

---

## SECTION 16. Autres informations

### Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H312	Nocif par contact cutané.
H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Conseils relatifs à la formation

Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

### Signification des abréviations et acronymes utilisés

Les abréviations et les acronymes utilisés peuvent être retrouvés sous <http://www.wikipedia.org>.

### Représentation régionale

Millipore SAS \* 39 Route Industrielle de la Hardt \* 67120 Molsheim \* France \* Tél.: +33 (0) 825 045 645 \* Fax: +33(0)825 045 644 \* Email: [FRCustomerService@merckgroup.com](mailto:FRCustomerService@merckgroup.com) \* Order On-line: [www.millipore.com](http://www.millipore.com)

---

*Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis à vis du produit concerné. Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit.*

La marque présente en en-tête et/ou en pied de page de ce document peut différer visuellement de celle figurant sur le produit acheté, car nous sommes en phase de mise en œuvre de notre nouvelle marque. Cependant, toutes les informations dans le document qui concernent le produit demeurent inchangées et correspondent au produit commandé. Pour de plus amples informations, veuillez contacter [mlsbranding@sial.com](mailto:mlsbranding@sial.com).